

SRADDET Région SUD

Modification 2 du SRADDET

Réseau PACA Climat

Marseille

3 juin 2025



Le SRADDET document stratégique de planification régionale

Le Schéma régional d'aménagement développement durable et égalité des territoires (SRADDET) a pour ambition de définir à l'horizon 2030 puis 2050 une vision concertée de notre région afin de **conjuguer attractivité, qualité de vie, préservation des ressources naturelles et adaptation au changement climatique**

Le **rapport d'objectifs** identifie les enjeux dans les différents domaines, expose la stratégie régionale et fixe les objectifs qui en découlent.

Les documents territoriaux (SCoT, PLUi, etc.) doivent prendre en compte ses orientations, c'est-à-dire ne pas s'en écarter.

Le **fascicule des règles** identifie les dispositions avec lesquelles les SCoT, PLUi, PCAET, PDM et chartes PNR doivent être compatibles afin d'atteindre les objectifs régionaux.

La compatibilité implique de respecter l'esprit de la règle.

[Télécharger les documents obligatoires](#)



Le périmètre du SRADDET

- Equilibre et d'égalité des territoires,
- Implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional,
- Désenclavement des territoires ruraux, d'habitat,
- Gestion économe de l'espace, lutte contre l'artificialisation des sols,
- Intermodalité et développement des transports de personnes et de marchandises,
- Maîtrise et de valorisation de l'énergie,
- Lutte contre le changement climatique,
- Développement de l'exploitation des énergies renouvelables et de récupération,
- Pollution de l'air,
- Protection et de restauration de la biodiversité,
- Prévention et gestion des déchets,
- Développement et de localisation des constructions logistiques,
- Voies et les axes routiers qui, par leurs caractéristiques, constituent des itinéraires d'intérêt régional,
- Stratégie régionale aéroportuaire
- Développement logistique et industriel, notamment en matière de localisation préférentielle



La modification n°1 du SRADDET

Engagée en décembre 2021 pour permettre les adaptations nécessaires issues des évolutions législatives (lois LOM, AGEC, climat et résilience)

Périmètre de la modification

- ✓ Réduction de la consommation du foncier et territorialisation
- ✓ Logistique, mobilités, stratégie régionale aéroportuaire
- ✓ Prévention et Gestion des déchets
- ✓ Eau, littoral

Elaboration entre janvier 2022 et juin 2024

- ✓ Large concertation (15 réunions avec les territoires)
- ✓ Consultation des personnes publiques et du public

Avril 2025

- ✓ Adoption par l'assemblée régionale
- ✓ Transmission au Préfet pour approbation



La sobriété foncière, enjeu du changement climatique dans notre Région

Près de **13 480 ha** d'espaces naturels, agricoles et forestiers consommés sur la décennie 2011-2020 en région SUD.

- **Equivalent à deux fois la superficie de la commune de Nice**
- **Cinq terrains de foot par jour.**

besoins	Risques
- Construction de logements (65%) - Activité économique (23%) - Equipements, services publics - Production énergétique...	- Imperméabilisation des sols - Risques naturels, ruissellement, îlots de chaleur - Pression sur les espaces agricoles - Perte de biodiversité - Etalement urbain, augmentation des déplacements

Territorialisation des objectifs de sobriété foncière dans le SRADDET

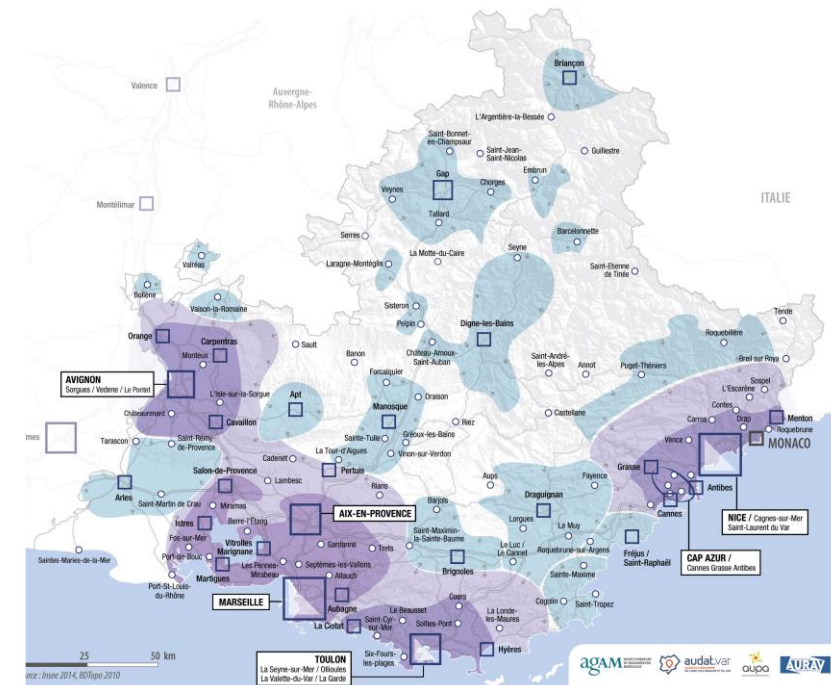
- Rappel : le SRADDET de 2019 prévoit déjà un objectif régional de réduction de 50 % de la consommation foncière à horizon 2030. Les documents d'urbanisme adoptés depuis sont déjà la trajectoire.
- Effort de 50% de réduction pour chacun des 4 espaces : 6133 ha maximum à fin 2030
- Prise en compte des espaces ruraux et de la garantie communale
- Niveaux d'efforts de réduction de la consommation au regard des indicateurs agrégés avec 3 niveaux d'engagement définis au sein des SCoT

POURSUIVRE
49,5%

RENFORCER
54,5%

INTENSIFIER
59,5%

- Adaptation possible des objectifs par SCoT en respectant – 54,5 % au sein d'un même espace grâce à une gouvernance à mettre en place entre territoires volontaires



Territorialisation des objectifs de sobriété foncière dans le SRADDET

Une approche opérationnelle de la sobriété foncière

Des projets d'aménagement intégrés et privilégiant la mixité fonctionnelle

Lien urbanisme-transport à prendre en compte

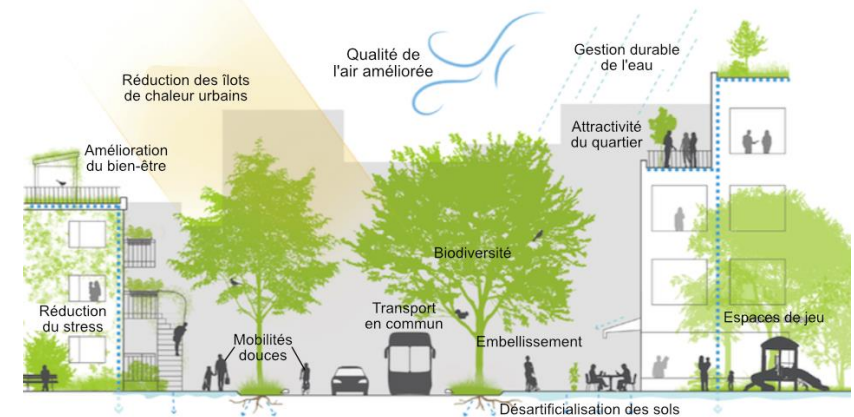
Reconquête des friches

Qualité urbaine et paysagère s'appuyant sur les continuités écologiques, la renaturation effective de sols artificialisés

Limiter l'imperméabilisation des sols

Intégrer la multifonctionnalité des sols dans l'élaboration des documents d'urbanisme

Encourager la renaturation : prise en compte des enjeux de biodiversité et de sobriété foncière.



Territorialisation des objectifs de sobriété foncière dans le SRADDET

Une approche opérationnelle de la sobriété foncière

Communes littorales :

Projets d'aménagement définis dans le cadre d'une recomposition spatiale liée à l'évolution du trait de côte

Adaptation des espaces côtiers au changement climatique : inscrire les orientations et objectifs stratégiques au sein des documents de planification



Prochaines évolutions du SRADDET

Le SRADDET un schéma vivant

Modification n°2 du SRADDET prévue par la loi (second semestre 2025)

- ✓ Les objectifs régionaux en matière d'énergies renouvelables en déclinaison de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3)
- ✓ Les objectifs de **développement industriel**, en particulier en termes de localisation préférentielle sur le territoire régional (loi Industrie Verte – octobre 2023)
- ✓ Un approfondissement de la prise en compte des effets du **changement climatique** sur notre **littoral**
- ✓ La préservation de la ressource en **eau**.
- ✓ L'intégration du plan national **d'adaptation au changement climatique**

Second semestre 2028

- ✓ Bilan du SRADDET
- ✓ Eventuel engagement d'une révision globale

Adaptation au changement climatique

Mesure 23 du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique :

Intégrer progressivement la trajectoire de réchauffement de référence dans tous les documents de planification publique

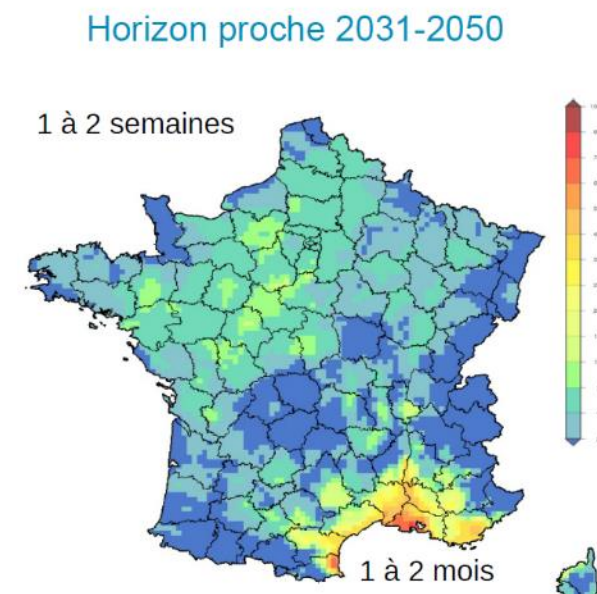
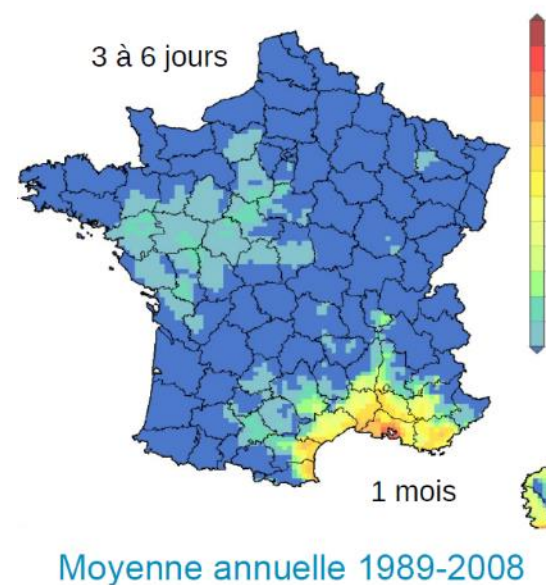
- SRADDET - Planification écologique - Plan climat 3
- Documents d'urbanisme
- **PCAET**

Enjeux

- **Ressource en eau**
- **Urbanisme favorable à la santé** ; adaptation des espaces bâtis, des constructions ; âge des populations
- **Impacts** sur les équipements, les infrastructures
- **Risques** : récurrence, intensité, diversité des types de risques



Projections climatiques DRIAS Nbre de jours avec IFM>40 - Danger feu élevé



Gouvernance de la sobriété foncière

Présidée par le Président de Région - Composée de 58 membres

- 15 élus régionaux
- 5 représentants de l'Etat
- 5 représentants des SCoT
- 15 représentants des EPCI
- 7 représentants des communes en PLU
- 5 représentants des communes non couvertes par un document d'urbanisme
- 6 représentants des départements

La conférence s'est réunie le 20 février 2024 pour formuler un avis sur le projet de liste des projets d'envergure nationale ou européenne (dont des postes source).

Elle se réunira à nouveau le 23 septembre 2025

- Mise en œuvre du volet foncier du SRADDET avec les territoires
- Dialogue inter-SCoT
- Suivi des Projets d'envergure



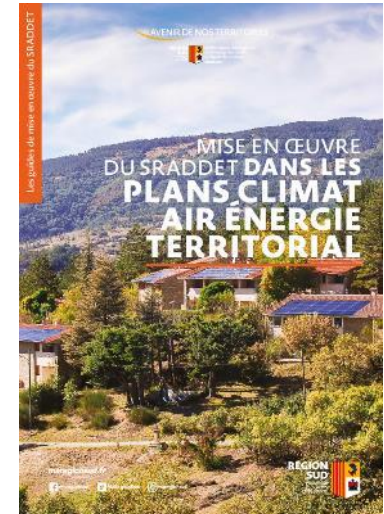
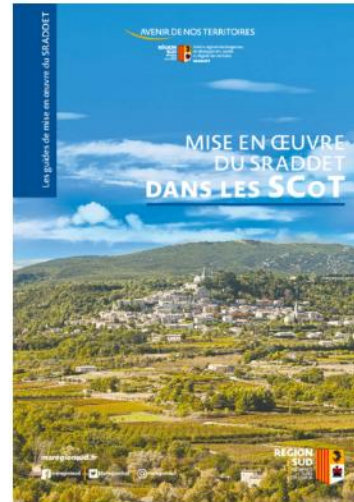
Accompagnement des territoires (1)

Pour accompagner la mise en œuvre du SRADDET

Un site internet : [Le Schéma régional en vigueur - Connaissance du territoire \(maregionsud.fr\)](http://maregionsud.fr)

Des guides de mise en œuvre [Les guides de mise en œuvre du SRADDET - Connaissance du territoire](#)

- [Mise en œuvre dans les SCoT](#)
- [Mise en œuvre dans les PLU](#)
- [Mise en œuvre dans les cartes communales](#)
- [Mise en œuvre dans les PDM](#)
- [Mise en œuvre dans les PCAET](#)
- [Mise en œuvre dans les chartes de PNR](#)
- [Mise en œuvre des orientations touristiques dans les SCoT](#)
- [Prévention, tri des déchets et économie circulaire](#)



En cours d'actualisation au regard de la modification n°1

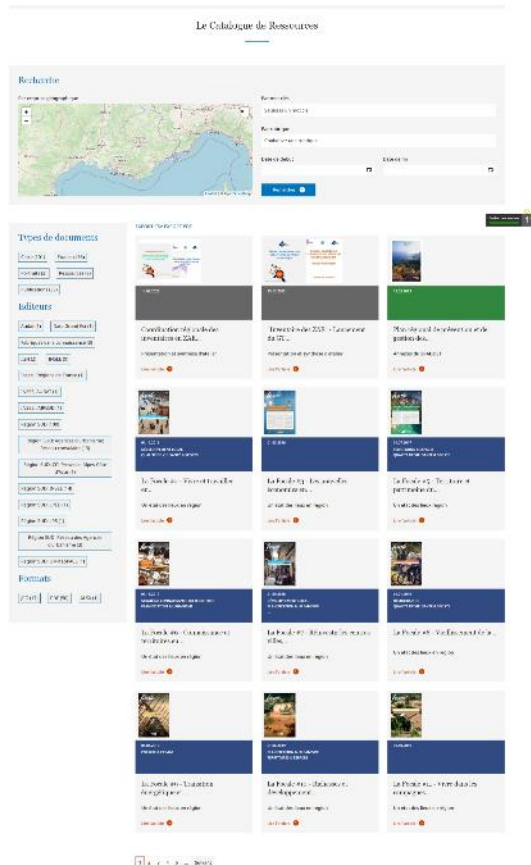
Un suivi par l'équipe planification avec des référents par territoire

Accompagnement des territoires (2)

La Plateforme connaissance du territoire

Un Portail d'accès vers des outils et services Partenarial

<https://connaissance-territoire.maregionsud.fr/>



- ✓ Les études partenariales : plus de 230 études sur les grands enjeux sociaux économiques du territoire régional
- ✓ Des analyses cartographiques : plus 130 cartes pdf, 3200 indicateurs mobilisables
- ✓ Les données ouvertes via Data SUD
- ✓ Un annuaire des observatoires régionaux

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Schéma régional d'aménagement,
de développement durable
et d'égalité des territoires
SRADDET



**RÉSEAU
PACA
CLIMAT**